

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7^{ème} ÉDITION DU GOZIÉVAL

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LE 27 JANVIER 2017

DÉBOULÉ DES GROUPES À PO

LE GOSIER, 25 JANVIER 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre du déboulé des groupes à po organisé dans le cadre du Goziéval, la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés comme suit :

Vendredi 27 janvier 2017, de 18 heures à minuit : La circulation et le stationnement seront réglementés devant la Poste et sur le circuit fermé du déboulé. Les déviations nécessaires seront mises en place.

Le déboulé se tiendra quant à lui dès 20h30 selon le circuit suivant :

Départ : Belle-Plaine – Rond-Point du Pôle administratif – Boulevard du Général de Gaulle – Rue de la Datcha – Boulevard Amédée Clara – Carrefour Palmier – Boulevard du Général de Gaulle

Arrivée : Anse Tabarin

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté n°2017-704 seront sanctionnés et poursuivis conformément aux lois en vigueur.